

Paris, le 7 décembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE
de Claudy LEBRETON, président de l'ADF

L'ADF se félicite de l'examen par le Sénat de la proposition de loi sur le financement des trois allocations individuelles de solidarité

Le Président de l'ADF, Claudy LEBRETON, est satisfait de l'examen par le Sénat ce jeudi de la proposition de loi initiée par l'Assemblée des départements de France sur le financement des trois allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) que versent les départements au titre de la solidarité nationale.

Déposée par trois groupes de la Haute Assemblée, ce texte fixe, dans le droit fil des valeurs de solidarité qui sous-tendent notre Pacte social républicain, les principes d'une compensation juste et équilibrée de ces prestations sociales universelles créées au début du XXI^e siècle.

Claudys LEBRETON se félicite que le parlement reconnaisse ainsi la spécificité des difficultés financières rencontrées à l'heure actuelle par les départements car il y a urgence à traiter cette question au niveau national.

Compte tenu de l'importance pour les départements du débat qui aura lieu en séance publique ce jour là, le président de l'ADF sera présent au Sénat accompagné par des présidentes et des présidents de conseils généraux.

L'ADF attend des parlementaires qu'ils s'expriment par un vote positif à l'issue de ce débat et reconnaissent la spécificité des missions de solidarité nationale conduites par les départements en donnant droit à une réelle couverture financière par l'Etat des dépenses engagées par les conseils généraux au titre des trois allocations (APA, PCH, RSA).

Claudys LEBRETON souhaite qu'ainsi, grâce aux parlementaires, le 9 décembre 2010 marque une nouvelle étape dans les relations entre l'Etat et les départements.

Contact presse :

Nadia SALEM

Tél. 01.45.49.60.43 – P. 06.76.73.64.01

nadia.salem@departement.org